

LYON & MÉTROPOLE

**Défense de l'Animal,
dont le siège est à Lyon,
se mobilise et interpelle
les candidats pour
une ville plus respectueuse
des animaux !**

#MUNICIPALES2020
#LYONPROTEGELESANIMAUX



**En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr**



**défense
de
l'animal**
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

LES REVENDICATIONS DE DÉFENSE DE L'ANIMAL POUR UNE VILLE PLUS RESPECTUEUSE DES ANIMAUX

#LYONPROTEGELESANIMAUX
#MUNICIPALES2020 #LYON2020

La condition animale est devenue aujourd'hui une préoccupation importante des Français. En tant que citoyen, consommateur et électeur, on estime que pour ces élections municipales du 15 et 22 mars 2020, près de 6 Français sur 10 (78% des 18-24 ans) sont prêts à voter pour un candidat qui s'engagera pour faire progresser la condition animale.

Défense de l'Animal, dont le siège est à Lyon, souhaite à cette occasion interpeller l'ensemble des candidats des 59 communes de la Métropole afin qu'ils s'engagent en faveur des animaux de compagnie, d'élevage, utilisés comme bêtes de foire ou encore sauvages.

C'est pourquoi, Défense de l'Animal porte 10 demandes repartis en 4 volets :

1/ POLITIQUE PUBLIQUES DÉDIÉES À LA CAUSE ANIMALE

- Une délégation « Condition Animale » permanente au sein du Conseil Municipal et de la Métropole avec un suivi indépendant des politiques menées en lien avec des experts et les associations dédiés.
- Une permanence « Lutte contre la maltraitance animale » avec pour objectif le conseil et l'orientation de toute personne voulant signaler un cas de maltraitance.
- Un budget dédié à des campagnes de sensibilisation : maltraitance animale, identification, stérilisation, place de l'animal en ville...

2/ ANIMAUX DE COMPAGNIE DANS LYON ET SA MÉTROPOLE

- Faire de Lyon et sa Métropole un laboratoire pour une ville plus « Petfriendly »
- Gestion des chats errants : le financement de campagnes de stérilisation en collaboration avec les associations.
- Faciliter les déplacements avec son animal : accès des chiens dans les transports en commun avec une information claire des usagers.

3/ ANIMAUX SAUVAGES ET SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

- Biodiversité : politique d'aménagement des espaces dans le respect des espèces
- La fin des cirques avec animaux dans Lyon et sa Métropole.
- Une transformation du Zoo du Parc de la Tête d'Or : ne plus mettre en captivité de nouvelles espèces sauvages, privilégier des fermes pédagogiques, et présenter davantage de transparence et cohérence dans les projets entrepris.

4/ ALIMENTATION ET CONDITION D'ÉLEVAGE

- Mise en place d'une option végétarienne quotidienne dans les cantines et la restauration collective dans les établissements publics dépendant des collectivités.
- Non aux élevages industriels sur le territoire des communes de la Métropole.



POLITIQUES PUBLIQUES DÉDIÉES À LA CAUSE ANIMALE



UNE DÉLÉGATION « CONDITION ANIMALE » PERMANENTE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LA MÉTROPOLE AVEC UN SUIVI INDÉPENDANT DES POLITIQUES MENÉES EN LIEN AVEC DES EXPERTS ET LES ASSOCIATIONS.

Défense de l'Animal demande qu'une **politique soit spécifiquement dédiée à la protection et au bien-être des animaux** à Lyon et dans la Métropole.

Comme cela existe dans d'autres villes de France, à l'image de Toulon depuis 2014 (1), il est urgent de prendre en compte l'intérêt des animaux grâce à la **mise en place d'une délégation permanente « Condition Animale »** au sein du Conseil Municipal Lyonnais et de la Métropole.

Cette délégation devra être **dotée d'un budget et d'un service dédié, pour coordonner les politiques municipales** ayant un impact positif sur les animaux de compagnie et sauvages. Le **suiti de ces actions sera assuré par des services indépendants** en lien avec des associations de protection des animaux et de la nature et des experts compétents.



UNE PERMANENCE « LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE » AVEC POUR OBJECTIF LE CONSEIL ET L'ORIENTATION DE TOUTE PERSONNE VOULANT SIGNALER UN CAS DE MALTRAITANCE ENVERS UN ANIMAL.

Les associations sont fortement mobilisées dans la lutte contre la maltraitance animale et se sentent parfois très isolées face aux nombreux signalements. **Le respect des animaux n'est pas la seule affaire des associations de protection animale mais concerne tous les citoyens.**

Défense de l'Animal demande la **mise en place d'une permanence « Lutte contre la maltraitance animale »**, gérée par un service de la Mairie et qui devra être en mesure d'**accompagner toute personne voulant signaler un cas de maltraitance** envers un animal et la diriger vers les associations ou services compétents. Cette permanence assurera également le suivi des affaires et sera consultée pour la mise en œuvre de campagne de sensibilisation.

Cette permanence devra également faire **un recensement des actes de violences envers les animaux** sur le territoire communal afin de disposer de données statistiques permettant de **renforcer et d'adapter les moyens pour lutter contre** la maltraitance animale.



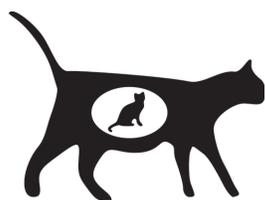
UN BUDGET DÉDIÉ À DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION : MALTRAITANCE ANIMALE, IDENTIFICATION, STÉRILISATION, PLACE DE L'ANIMAL EN VILLE...

Alors que la ville de Lyon et les 59 communes de la Métropole n'hésitent pas à informer les citoyens sur les règles à respecter en ville avec son animal de compagnie, notamment sur la question des déjections ou sur la détention des chiens de catégorie, **les thèmes traitant du bien-être et de la protection des animaux sont en revanche rarement évoqués.**

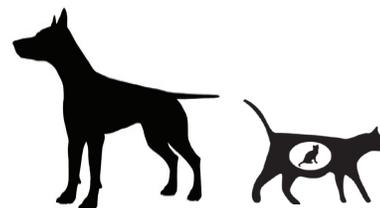


Or, la condition animale ne peut plus être ignorée, comme en témoigne l'engouement d'une part toujours plus importante de citoyens, sensibles au sort des animaux. **Il est indispensable d'informer à l'échelle du territoire et de prévoir des budgets afin de financer et de soutenir des campagnes de sensibilisation** autour de la lutte contre la maltraitance animale, l'animal-objet, l'abandon, l'identification des animaux de compagnie, la stérilisation des chats, l'éducation et la place de l'animal en ville...

Ces campagnes pourront ainsi prendre la forme de **concours « photos citoyens »**, d'une **fête des animaux**, d'expositions, forum ou d'évènements dédiés ... **développés en lien avec les écoles**, collèges, lycées et universités de Lyon et la Métropole.



ANIMAUX DE COMPAGNIE DANS LYON ET SA MÉTROPOLE



FAIRE DE LYON ET SA MÉTROPOLE UN LABORATOIRE POUR UNE VILLE PLUS « PETFRIENDLY ».

Au **classement des villes les plus accueillantes pour les animaux**, Lyon est aujourd'hui bien loin d'être dans le palmarès des villes « PetFriendly », qui pointe à la **21ème place** (Classement des villes pets friendly 30 Millions d'Amis - 2017). Pourtant, la métropole et ses 59 communes hébergent **1,3 millions de Français** et **leurs milliers de compagnons à 4 pattes**, qui ont droit, eux aussi, à un espace de vie adapté à leurs besoins !



Qu'il s'agisse du béton bouillant l'été qui endommageant leurs coussinets, d'installation de cabanes dans des lieux protégés pour les colonies de chats libres ou encore le manque d'espace pour s'ébattre, **il est urgent de mieux prendre en compte l'animal de compagnie dans nos vi(II)es de citadins.**

En effet, le monde urbain lyonnais **manque d'infrastructures adaptées pour un mieux-être des animaux** qui partagent directement notre espace.

Défense de l'Animal demande l'installation sur Lyon et dans la Métropole :

- de points où ils peuvent s'hydrater, où ils peuvent s'ébattre tels des espaces de détente pour les chiens dans les parcs,
- d'espaces de partage avec les animaux et l'ouverture des parcs aux chiens,
- d'espaces dédiés aux chats libres,
- ou encore de distributeurs de DOGBAG « 0 plastique » pour permettre aux propriétaires de ramasser les déjections.

Le monde des animaux de compagnie étant un secteur économique en pleine croissance, pour faciliter l'accès aux services dont dépendent nos compagnons, Défense de l'Animal recommande le **développement d'ANIMASERVICE, une plateforme à destination des propriétaires recensant tous les services lyonnais pour les animaux** : vétérinaires, cliniques spécialisées, refuges, associations, caniparcs, comportementalistes, toiletteurs, petsitters, points de collectes alimentaires... à l'image de l'application Pets&Co. De plus, **une carte « J'ai un animal chez moi »**, à l'instar de celle développée à Montpellier (3) doit être mise en place.

Ainsi, Défense de l'Animal incite les candidats à **faire de Lyon et sa Métropole, un laboratoire nous permettant de mieux cohabiter avec nos compagnons à 4 pattes** et l'ensemble des espèces animales.

GESTION DES CHATS ERRANTS : LE FINANCEMENT DE CAMPAGNES DE STÉRILISATION EN COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS.

Parent pauvre de la protection animale, si une attention particulière n'est pas apportée aux chats libres et à la gestion des colonies, cela conduira forcément à une **surpopulation féline, si ce n'est pas déjà le cas** dans les communes de la Métropole. Cette surpopulation est **nuisible tant pour les chats errants**, livrés à eux-mêmes et dont l'espérance de vie est faible et **tant pour la biodiversité urbaine**, victime collatérale d'un nombre trop important de prédateurs.

Ainsi, Défense de l'Animal incite les candidats aux élections municipales :

- D'une part, à **financer de manière pluriannuelle des campagnes d'identification et de stérilisation des chats libres**, en collaboration avec les associations de protection animale rompues à ces enjeux. Cela peut prendre la forme de campagne itinérante d'identification, stérilisation, vaccination et de premiers soins aux chats, en lien avec les vétérinaires et **sans euthanasier les animaux**.

- D'autre part, à **créer et dédier des espaces pour mieux fixer les colonies de chats libres**, notamment par l'installation d'abris protégés permanents dans des parcs et jardins intégrant un point de nourrissage. Par le développement de ces **hôtels à chats libres**, les associations pourront ainsi mieux prendre soin et suivre ces colonies. C'est par ce suivi, l'identification et la stérilisation des chats que Lyon et sa Métropole réussiront à éviter une surpopulation féline, constatée aujourd'hui dans de nombreuses villes et campagnes françaises.



FACILITER LES DÉPLACEMENTS AVEC SON ANIMAL : ACCÈS DES CHIENS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN AVEC UNE INFORMATION CLAIRE DES USAGERS.



Voici l'information diffusée par les TCL dans le règlement du réseau :

« À l'exception des chiens servant de guide aux déficients visuels et à l'assistance des personnes à mobilité réduite, des canins des brigades cynophiles des forces de l'ordre, la présence des animaux est interdite sur l'ensemble du réseau. Les animaux domestiques de petite taille ne figurant pas au classement officiel des animaux dangereux pourront cependant être admis, lorsqu'ils sont transportés dans des paniers, sacs ou cages convenablement fermés, sans pour autant qu'ils occupent une place assise. »

L'information diffusée sur le site internet de la Métropole n'est pas la même !

« Depuis avril 2017, les animaux domestiques qui ne figurent pas au classement officiel des animaux dangereux (catégorie I et II) sont tolérés sur le réseau TCL, lorsqu'ils sont transportés dans des paniers, sacs ou cages convenablement fermés ou bien lorsqu'ils sont muselés et tenus en laisse. Les animaux ne doivent pas occuper une place assise. »

Les voyageurs se déplaçant avec leur animal doivent **avoir accès à une information claire**.

À l'heure où l'animal est considéré comme un membre de la famille à part entière, **Défense de l'Animal demande que les animaux domestiques soient autorisés à prendre les métros, bus et tramways sans coût supplémentaire** (tenus en laisse ou panier fermé) et rejoint le collectif BICALY (Bien-être Canin Lyon) qui se mobilise pour la place du chien en ville. « Votons bien, votons chien » (4).



BIODIVERSITÉ : POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DANS LE RESPECT DES ESPÈCES (MAMMIFÈRES, INSECTES, OISEAUX, ...).

À l'heure où les **alarmes sont au rouge en matière de gestion de la biodiversité** à travers le monde, Lyon et sa Métropole peuvent, à leurs échelles, contribuer à préserver la biodiversité du Rhône en permettant aux mammifères, oiseaux, reptiles, insectes et invertébrés de **(re)trouver leurs places dans leurs écosystèmes** en interaction avec le milieu urbain.

Ainsi, Défense de l'Animal propose, entre autres :

- L'**installation de ruchers** dans les espaces verts et urbains lyonnais et métropolitains. L'implantation de ruches doit être privilégiée dans les zones de maraîchages que comptent le territoire lyonnais.
- L'**implantation d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux et petits mammifères** dans les parcs et espaces verts. Permettre aux espèces animales, victimes des pesticides, de pouvoir se réimplanter. Les communes lyonnaises doivent mettre en place une véritable politique d'accueil et de bienveillance vis-à-vis de la faune sauvage.
- **Un soutien aux centres de soins pour la faune sauvage** comme les centres de soins du TichoDrome ou de l'Hirondelle, associations membres du réseau, à proximité de la Métropole et apportant soins aux espèces sauvages, toujours à ce jour non reconnue comme un être vivant « doué de sensibilité ».
- Enfin, **une attention doit être portée sur les espèces dites « nuisibles ou susceptibles de causer des dégâts »**, dans leur gestion à l'instar des pigeons, tortues, tiques, punaises de lit, perruches à collier ou encore des rats. Le retour de la biodiversité est aussi un moyen de réguler ces espèces par le retour de leurs prédateurs.

Défense de l'Animal demande :
Une politique d'aménagement des espaces dans le respect des espèces (insectes, oiseaux, mammifères...).



#MUNICIPALES2020
#LYONPROTEGELESANIMAUX

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

**défense
l'animal**
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

LA FIN DES CIRQUES AVEC ANIMAUX DANS LYON ET SA MÉTROPOLE.

Alors que **seulement 18% des Français voient l'avenir du cirque avec des animaux sauvages** (6), il est temps que Lyon et sa Métropole se positionnent officiellement sur ces divertissements, sources de souffrances pour les animaux sauvages détenus.

La détention d'animaux dans les cirques soulève un ensemble de questions liées aussi bien aux conditions de vie de ces animaux qu'à leur utilisation dans les numéros mais également à la sécurité du public comme l'illustrent de nombreux exemples (7).

Ces **spectacles d'un autre âge sont loin de respecter les besoins physiologiques et comportementaux des animaux tenus en captivité** et ne répondent plus aux attentes des spectateurs : il devient urgent de mettre fin à ces spectacles d'un autre âge !

Défense de l'Animal invite Lyon et sa Métropole à suivre les recommandations de la Fédération des vétérinaires d'Europe (8), opposée à l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques à travers l'Europe et à **déclarer symboliquement leur opposition à la présence de cirques avec animaux.**

Défense de l'Animal demande :
La fin des cirques avec animaux dans Lyon et sa Métropole.



#MUNICIPALES2020
#LYONPROTEGELESANIMAUX

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

**défense
l'animal**
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

UNE TRANSFORMATION DU ZOO DU PARC DE LA TÊTE D'OR : NE PLUS METTRE EN CAPTIVITÉ DE NOUVELLES ESPÈCES SAUVAGES, PRIVILÉGIER DES FERMES PÉDAGOGIQUES, ET PRÉSENTER DAVANTAGE DE TRANSPARENCE ET COHÉRENCE DANS LES PROJETS ENTREPRIS.



Eléphants hier, girafes, lions et complexe des forêts d'Asie aujourd'hui, le Zoo du Parc de la Tête d'Or tend certes à tenir compte du bien-être de ses pensionnaires **mais aucun enclos, aussi vaste soit-il, ne peut remplacer la liberté et répondre aux besoins physiologiques et comportementaux des espèces accueillies**. De plus, à l'heure où les mentalités s'éveillent, quel message la ville souhaite envoyer en détenant des animaux sauvages en captivité ?

Ainsi, Défense de l'Animal demande à ce que le Zoo du Parc de la Tête d'Or **mette un terme aux projets d'investissement qui prévoient des installations détenant des animaux sauvages**. Après l'installation d'une Plaine Africaine en 2006 pour 5,7 millions d'euros (9), cette année le Zoo va inaugurer Les Forêts d'Asie accueillant quelques 25 espèces. Tous ces projets sont bien entendu aux frais du contribuable !

Défense de l'Animal souhaite que les **prochains investissements portent sur une ferme pédagogique, comme c'était le cas, initialement en 1858** (10) et jusqu'à la construction de la fauverie en 1975. L'objectif, de cette ferme pédagogique, serait de sensibiliser les petits comme les grands sur les espèces domestiques dont de nombreuses sont aujourd'hui menacées d'extinction. Sélectionnées génétiquement pour être élevées, vendues et consommées, de nombreuses races sont aujourd'hui disparues ou sont en train de disparaître.

Défense de l'Animal recommande dans les futurs **projets de reconversion des installations existantes que soit donné la priorité à des centres de récupération, de soins et de sauvetage de la faune sauvage locale**, à l'image du centre de récupération des tortues de Floride inauguré en 2006 au Parc de la Tête d'Or et en lien avec l'université Paris Sud.



MISE EN PLACE D'UNE OPTION VÉGÉTARIENNE QUOTIDIENNE DANS LES CANTINES ET LA RESTAURATION COLLECTIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPENDANT DES COLLECTIVITÉS.

Depuis le 1er novembre 2019, **les communes ont pour obligation de mettre en place un repas végétarien par semaine** (11).

Défense de l'Animal demande la mise en place d'une option végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires publiques (crèches, écoles maternelles, primaires, collège, lycée...) **et dans toute autre restauration collective dépendant de la ville de Lyon et de sa Métropole**.

Cette politique doit s'accompagner de la formation des équipes chargées des repas dans les cantines afin de proposer des menus équilibrés tout en privilégiant des produits locaux.

De plus, dans le cadre des commandes publiques de produits d'origine animale, **Défense de l'Animal demande à ce que soit privilégié les élevages les plus respectueux du bien-être animal.**



NON AUX ÉLEVAGES INDUSTRIELS SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE.

Engagée contre l'élevage industriel et ses conséquences nocives sur le bien-être tant des animaux que des éleveurs et du consommateur, Défense de l'Animal demande à ce qu'**aucun projet d'élevage industriel ne soit rendu possible sur l'ensemble du territoire de la Métropole.**

Les Maires accordant un permis de construire à un éleveur devront s'assurer que le projet d'élevage entrepris soit le plus respectueux possible du bien-être animal. Une attention particulière devra être portée sur le nombre d'animaux accueillis afin d'enrayer le développement de fermes usines, ainsi que sur le respect par l'exploitant de l'environnement et de la biodiversité.

Enfin, lorsque les élevages industriels sont déjà implantés, le Maire cherchera **à accompagner au maximum les différents éleveurs dans la transition de leur modèle agricole afin que ces derniers soient plus respectueux des animaux, des éleveurs et de l'environnement.**



Bibliographie

- (1) Délégation condition animale – Maire de Toulon – <https://toulon.fr/toulon-pratique/article/condition-animale-une-delegation-dediee>
- (2) Classement des villes petfriendly 2017 : www.animaux-online.com/article,lecture,1191_le-magazine-30-millions-d-rsquo-amis-remporte-la-palme-d-rsquo-or.html
- (3) www.francebleu.fr/infos/societe/j-ai-un-animal-seul-chez-moi-la-nouvelle-carte-pour-proteger-sa-petite-bete-en-cas-d-accident-1566936206
- (4) www.facebook.com/bicalyon/
- (5) https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/03/23/sur-tous-les-continentes-la-nature-et-le-bien-etre-humain-sont-en-danger_5275433_3244.html
- (6) www.fondation-droit-animal.org/sondage-avenir-cirque-se-fera-sans-animaux-sauvages/
- (7) https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2018/07/27/le-destin-tragique-de-mevy-la-tigresse_5336710_4497186.html
- (8) www.fve.org/publications/wild-animals-do-not-belong-in-a-circus/
- (9) www.lemonde.fr/vous/article/2006/11/01/le-zoo-de-lyon-s-est-dote-d-une-plaine-africaine_829730_3238.html
- (10) www.zoo.lyon.fr/zoo/sections/fr/coulisses/copy_of_historique/historique
- (11) Article 24 de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Défense de l'Animal demande :
Une délégation condition animale permanente au sein du Conseil Municipal.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Une politique d'aménagement des espaces dans le respect des espèces (insectes, oiseaux, mammifères...).



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Le financement de campagnes de stérilisation des chats errants.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Faire de Lyon et sa Métropole un laboratoire pour une ville plus « petfriendly ».



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
La fin des cirques avec animaux dans Lyon et sa Métropole.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Un budget dédié à des campagnes de sensibilisation.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Une permanence « Lutte contre la maltraitance animale » à Lyon et sa Métropole.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

LYON & MÉTROPOLE

Défense de l'Animal, dont le siège est à Lyon, se mobilise et interpelle les candidats pour une ville plus respectueuse des animaux !

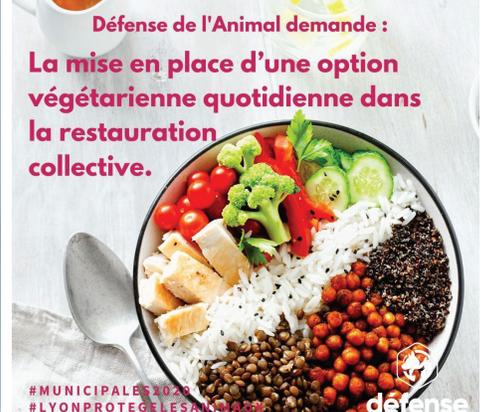


#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
La mise en place d'une option végétarienne quotidienne dans la restauration collective.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Faciliter les déplacements avec son animal.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Une transformation du Zoo du Parc de la Tête d'or.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr

Défense de l'Animal demande :
Non aux élevages industriels sur le territoire de la Métropole.



#MUNICIPALES2020
 #LYONPROTEGELESANIMAUX

défense de l'animal
 CONFÉDÉRATION NATIONALE

En 2020, engageons-nous pour les animaux !
www.laconfederation.fr